« Agir autrement » pour faciliter la transition des territoires littoraux »

Apports croisés entre gestionnaires et chercheurs
25 et 26 Mars 2025

SYNTHESE DES SESSIONS

Introduction par Sophie Panonacle, Députée , Présidente du Comité National du Trait e Côte

En introduction du colloque, la Députée rappelle les missions et les contributions du Comité National du trait de Côte (CNTC), notamment sa fonction d'animation et d'accompagnement des 7 contrats de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) trait de côte. Il permet aussi de suivre l'actualisation de la stratégie nationale et l'actualisation de la liste des communes du décret du 10 juin 2024 (actuellement 317 communes). Le comité a réfléchi à un mode de financement des projets de recomposition spatiale. Sophie Panonacle résume les apports des trois réunions intervenues en 2024. Celles-ci ont permis de faire le lien avec le 3° Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) et de traiter la question de la constitution d'un fond spécifique pour le financement de l'érosion. Ce comité vise aussi à accompagner les élus et les territoires et nomment la mise en œuvre de la mesure 4 du PNACC relative à la protection des populations, par rapport au recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés. L'enregistrement de la réponse de la Ministre Agnès Pannier-Runacher à sa question au Gouvernement du 11 mars 2025 permet de préciser que le fonds pour l'érosion côtière devrait être créé dans la prochaine Loi des finances de 2026.

Session 1 : Pourquoi « Agir autrement » ? Quels enjeux ?

Cette première session visait à appréhender la recomposition spatiale par rapport à deux enjeux majeurs justifiant le caractère transformatif des changements qu'elle implique. L'intervention du philosophe **Alexandre Monnin** permet d'illustrer les voies de changement radical en exposant le courant dit de la « redirection écologique ». Celle-ci est définie comme « *un cadre à la fois opérationnel et conceptuel destiné à réencastrer les institutions, les organisations, les territoires ainsi que les infrastructures et outils de gestions qui les soutiennent, à l'intérieur des limites planétaires et de laisser*

place à de nouveaux modèles ». Il s'agit de redéfinir les finalités de nos sociétés et donc d'incarner le processus de transition en faisant des arbitrages dès maintenant. Cette notion de redirection écologique ne doit pas engendrer de frustration, même si elle implique, de fait, des renoncements à des modèles passés. Dès lors il convient d'étudier les processus d'attachement et par la suite de détachement et de ré-attachement pour lesquels l'auteur évoque l'écologie du soin et le besoin d'un accompagnement social en considérant les dimensions relationnelles et affectives des changements. Il s'agit de penser de nouveaux modèles économiques qui soient jugés justes. Il souligne que ces nouveaux modèles nécessitent des changements de métiers et de compétences. Enfin, les changements de finalité conduisent à considérer différemment certains communs et à introduire la notion de « commun négatif » pour certains biens publics et infrastructures passés qui ne sont plus adaptés aux nouveaux besoins.

Face à ces changements, socialement difficiles, l'intervention de **Clément Crespy, Avocat spécialisé sur l'environnement et le littoral,** permet d'identifier un levier possible. Après avoir développé la propension de chacun à demander réparation il évoque un changement de contexte avec la possibilité d'avoir des demandes de réparation justifiées par le fait de ne pas avoir agi (faute pour inaction), contrairement aux procédures traditionnelles de responsabilités liées à des actions.

Après l'exposition de ces enjeux, **Marc Barral, de la Direction de la Mer à la Région Occitanie, et Amandine Cabrit, de la Direction des risques à la DREAL Occitanie,** interviennent dans le cadre d'une table ronde, pour rendre compte de la façon dont la recomposition spatiale qui suppose un ré-aménagement global du territoire peut constituer un nouveau cadre pour Agir autrement. Une définition de la recomposition spatiale a été co-construite au cours des ateliers du Plan d'Adaptation au Changement Climatique du Littoral d'Occitanie (PACCLO). La recomposition spatiale vise *« à réduire la vulnérabilité des territoires littoraux, en renforçant leur résilience écologique, économique et sociale. Elle s'inscrit dans une logique d'aménagement qui inclut mais dépasse la relocalisation de certains enjeux et nécessite d'anticiper l'ensemble des évolutions climatiques et sociétales. Elle implique une approche intégrée, progressive et adaptative s'appuyant sur une gouvernance collaborative entre territoires (solidarités territoriales) et avec l'ensemble des acteurs* ». Cette recomposition spatiale donne lieu à des stratégies locales de Gestion intégrée du trait de côte impliquant des mesures foncières pour lesquelles l'appui des Etablissements Publics Fonciers est important. L'exemple des travaux du PL21 en Occitanie, avec 6 stratégies locales croisant les échelles des cellule sédimentaires et des Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), est présenté. Le cadre de gouvernance de ces stratégies locales a permis, en accord avec les principes du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (STRADET), d'élargir les périmètres de réflexion et l'éventail des acteurs mobilisés, notamment en rapprochant les cadres de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) et des Schéma de Cohérence territoriale (**SCoT**) et en définissant un chef de file pour chaque stratégie locale.

Session 2 : Quelques conditions pour « Agir autrement »

Pour Agir autrement, cette session aborde en premier lieu les conditions relatives aux dispositifs de gouvernance face aux impératifs d'adaptation transformative que recommande le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). **Laura Michel, Maîtresse de conférences en Science politique,** présente les enjeux de la gouvernance des politiques d'adaptation. Celles-ci constituent des processus complexes : multi-niveaux, multi-acteurs et multi-secteurs relevant de systèmes fragmentés aux logiques possiblement contradictoires. De ce fait, ces politiques impliquent des dispositifs spécifiques de coordination et de pilotage, pouvant induire des institutions dédiées, tel le Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral Nouvelle Aquitaine, nécessitant des outils de planification intégrateurs et des liens étroits entre décideurs et scientifiques pour produire des connaissances actionnables. L'évolution des valeurs et l'engagement des populations à travers des dispositifs de concertation sont évoqués, ainsi que la nécessité de recomposer en premier lieu les biens publics et de procéder à des expérimentations. L'accent est mis sur le leadership politique et l'engagement des élus qui doivent arbitrer entre la tentation de reporter des décisions potentiellement négatives politiquement et le risque de multiplication des procès pour inaction.

Dans un second temps, les conditions de financement sont abordées, successivement par **Guillaume Dolques, Chercheur I4CE, et Fabien Bourgeois, de la Banque des Territoires**. Un message fort issu de ces présentations tient au fait qu'il ne s'agit pas seulement de trouver des sources de financement, sachant que le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema) estime les coûts à 240 millions à 5 ans, et à 1,1 milliards en 2050 (5400 logements et 1400 locaux économiques). La problématique du financement est plus globale. Il s'agit de s'entendre sur le périmètre des solidarités et sur les protocoles d'évaluation des biens pour estimer les besoins. Le financement doit porter sur l'ensemble des biens à relocaliser (par exemple, les évaluations du Cerema n'intègrent pas certaines infrastructures) mais il doit également intégrer l'ensemble des aménagements conjoints qu'implique la recomposition spatiale, en tenant compte des effets du changement climatique. Sachant que les besoins seront étalés dans le temps, il convient non seulement d'identifier des fonds (par exemple, les recettes de l'éolien) mais aussi d'assurer la pérennité de ces fonds dans le temps, de façon à établir des plans de financement cohérents. Actuellement, les financements sont encore largement axés sur des mesures transitoires de protection. Or il convient de s'intéresser plus globalement à la capacité financière des collectivités pour financer sur le long terme des politiques alliant des aménagements liés à la transition et le développement économique de nouveaux modèles d'activités. La Banque des Territoires insiste aussi sur la nécessité d'appréhender le financement sur le long terme, dès la définition des stratégies d'adaptation, en mixant diverses sources de financement et en ciblant l'adaptabilité des territoires. Les subventions doivent constituer des leviers pour des plans de financement pensés à long terme en priorisant les dépenses et en mobilisant les prêts à 70 ans de la Banque des territoires. Il convient aussi d'explorer les possibilités de financement privé en proposant des mix financiers. De nouvelles pratiques d'ingénierie et d'évaluation financière sont donc à construire et doivent être mises en œuvre par des opérateurs innovants ayant une fonction d'assembleur.

Les questions soulignent la prédominance du financement de l'érosion, alors que les montants des dommages et des aménagements liés aux submersions sont souvent très importants, par exemple 650 millions dans le cas de l'Aude. L'exemple des Etats-Unis est mobilisé pour souligner que l'évaluation globale des coûts de l'inaction constitue un signal important pour alerter et passer à l'action. Par rapport au caractère global des évaluations il est signalé que celles-ci n'intègrent pas les coûts sociaux et environnementaux, tels par exemple, la perte des paysages.

Session 3 : Quels leviers pour initier le changement ? Retour d'expériences issues de territoires

L'exposé de **Gaël Perrochon, Chargé des risques au GIP Littoral,** présente les pratiques en Nouvelle Aquitaine[1] en mettant l'accent sur le rôle de coordination et de mise en cohérence des actions du GIP Littoral Nouvelle Aquitaine. Celui-ci joue un rôle d'expertise, d'appui technique et de mise en réseau. Actuellement sur 93 communes littorales, 47 sont inscrites sur la liste de la Loi Climat et Résilience et on observe une dynamique d'adaptation importante avec 5 des 7 PPA traits de Côte. L'exposé détaille le bilan des Stratégies Locales de Gestion de la Banque Côtière (SLGBC ; 13 stratégies en cours organisées autour de 8 axes) et de leurs articulations avec les projets d'Aménagement Durable des Stations (ADS ; 17 projets avec un budget de 12 millions par an). L'évaluation des 8 SLGBC de première génération réalisée en 2024 témoigne de l'importance des financements issus du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et de la Région qui représentent 50 % des montants évalués à 30 millions, et portant en large partie (79%) sur l'accompagnement des processus naturels ainsi que sur la lutte active et souple contre l'érosion. En lien avec les projets de territoires, les dispositifs proposés visent à sortir de la notion d'urgence et incitent à monter des projets vertueux de renaturation et à prioriser des actions sans regrets ainsi que des actions exemplaires axées sur les biens publics (parkings ou stations d'épuration). On note d'importantes avancées pour chacun des 8 axes : amélioration de la connaissance et de la modélisation de l'aléa, mutualisations de moyens entre collectivités dans divers domaines (outils de gestion de crise, accompagnement juridique, structuration des acteurs privés). Néanmoins, les opérations de rachats des biens privés, tels les enjeux exposés à Biscarosse (deux maisons et un hôtel faisant l'objet d'arrêtés de mise en péril) se heurtent à des problèmes de financement, mais surtout de dérogation à la Loi littoral. Les retours d'expérience de ces dispositifs témoignent de l'intérêt de l'intégration entre dispositifs mais aussi du besoin d'avancer au fur et à mesure en établissant une planification des opérations dans le temps, sans opposer court et long terme. On retrouve ici la notion de trajectoire d'adaptation qui est au cœur du guide rédigé collectivement auquel le GIP et les territoires de Lacanau et de Biscarrosse ont largement contribué. On note une prise de conscience des élus qui refusent l'inaction, mais cette volonté politique se heurte souvent aux besoins d'outils opérationnels, d'assouplissement des contraintes juridiques et de financement pour les phases à venir de relocalisation.

Après ce panorama régional, **Emmanuel Bruzy et Séverine Niquet, respectivement Directeur Général des services et Directrice adjointe des services de la ville de Saint-Jean-de-Luz,** ont présenté les objectifs et l'avancement du PPA de Saint-Jean–de-Luz signé en 2020. Leur présentation met l'accent en premier lieu sur les nombreuses initiatives préalables au PPA qui ont permis de le préparer. Il cite en 2012 le premier arrêté de mise en péril, puis la SLGBC en 2017 et le projet ADS en 2018 ; ces deux dispositifs étant intervenus pendant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce PPA (2020-2024) associe 20 partenaires et donne lieu à un avenant en 2025. L'objectif du PPA n'est pas de multiplier les études, sachant que le territoire bénéficie d'un relevé lidar annuel, mais de passer à des démarches concrètes réalistes pour anticiper des relocalisations d'ici2043 et renaturer le front de mer, en démolissant le mur de l'Atlantique encore présent depuis la guerre de 1945. Le périmètre concerné par la recomposition spatiale porte sur une bande d'1 km. Il n'est pas prévu de relocaliser tous les biens qui seront démolis. Il s'agit aussi de repenser le tourisme, de réorganiser les campings (passer de 15 à 13), de réorganiser les mobilités, de déplacer la station d'épuration des eaux usées (STEP), de dé imperméabiliser, de revégétaliser les falaises pour que les racines contribuent à les fixer, de mettre en valeur les paysages... L'existence de foncier communal est un levier important et un atout pour la mise en œuvre de ces actions qui permet que toutes les relocalisations puissent se faire sur la commune de Saint-Jean-de-Luz. De même, au niveau des leviers, l'existence d'une culture du risque avec de nombreuses formations des habitants est évoquée. De plus, outre le PPA, les financements

[1] Avec une érosion en moyenne de 1,7 à 2,5 m /an qui devrait représenter 50 m en 2050, soit 1873 terrains de foot.

ont été pensés de façon complémentaire, avec par exemple un financement additionnel de France Relance pour le déplacement du poste de secours. La démarche d'ensemble du PPA permet d'être réactif aux appels d'offres de financement qu'il convient alors d'articuler. Une étude subventionnée à 80 % des points critiques de la relocalisation, avec un plan guide réalisé par un bureau d'étude d'architectes paysagistes, a permis d'accompagner la programmation des actions. Malgré le PPA, les avancées sont contraintes par les difficultés à obtenir des dérogations de la Loi littoral pour commencer les nouvelles constructions.

Session 3-bis: Quels leviers pour initier le changement ? Retour d'expériences de démarches scientifiques

Yvan Renou, Maître de conférences à l'Université de Grenoble, présente quatre cadres de référence pour la planification dynamique des actions d'adaptation, dont celle très connue intitulée Dynamic Adaptative Policy Pathway (DAPP), vulgarisée sous le vocable de carte de métro. Il montre qu'il s'agit surtout d'outils de programmation des investissements et d'identification des facteurs d'incertitude, sans interroger l'organisation du système d'acteurs et des communautés locales, et sans faire le lien avec les projets stratégiques des territoires. L'exemple de la structure de gouvernance de la ville de Grenoble face aux risques climatiques permet de caractériser une large diversité de micro-scènes et de raisonner à partir du terrain avec des pratiques situées et pour lesquelles les méthodes d'adaptation sont pensées au cas par cas. Cette approche permet de développer des communautés de pratiques et de coordonner les échelles locales et globales, avec des réponses situées. Il convient de penser de façon dynamique selon la logique éviter, résister, céder. Les politiques d'adaptation doivent permettent la reproduction du territoire sans engendrer de fracturation. Au contraire, l'accent est mis sur le fait que la transition doit être juste, en interrogeant les inégalités présentes et futures, et en développant les valeurs relationnelles (soin, maintenance, considération, implication).

Reprenant cette logique de transition juste, l'intervention de **Nathalie Long, Chercheuse CNRS à La Rochelle**, développe de multiples exemples d'inégalités dans la façon dont les politiques de transition sont conçues et mises en œuvre. Elle compare les actions et travaux réalisés en urgence à la suite de la tempête Xynthia entre l'île de Ré et le territoire rural de la baie de l'Aguilhon. L'analyse montre le caractère multi-factoriel de ces inégalités avec des différences de pouvoir politique qui conduisent à des différentiels de capacités de négociation. Il s'en suit des traitements différents selon les territoires au niveau (i) des délais de réalisation, plus tardifs à Charon, commune rurale de la baie de l'Aguilhon ; et (ii) des types de travaux avec une digue en dur à l'île de Ré, tandis que la commune de Charon a réalisé elle-même une digue en terre. Ces constats invitent à aller vers des politiques plus équitables et plus concertées pour renforcer leur caractère inclusif et intersectoriel. Il s'agit de promouvoir une gouvernance inclusive, intégrant les savoirs locaux et axée sur la co-construction des solutions.

L'intervention de **Marie-Laure Lambert, Maîtresse de conférences en droit public à l'Université d'Aix Marseille**, place la question de la sobriété au cœur des politiques de transition et à partir de là, évoque six conditions à la mise en œuvre de ces politiques : (1) renforcer la cohérence des politiques, notamment entre adaptation et atténuation, en s'orientant vers des objectifs de frugalité/sobriété initiant une rupture avec les politiques axées sur la croissance, (économique et relative à l'urbanisation) avec plutôt le réaménagement de l'existant et un encadrement des résidences secondaires, comme par exemple dans certains quartiers à Chamonix ; (2) arbitrer et prioriser à travers les choix politiques et des arbitrages collectifs ; (3) penser un avenir possible qui soit désirable, acceptable, équitable et qui tiennent compte des solidarités entre espèces (4) s'interroger sur les besoins et mettre fin à tout ce qui n'est plus possible (par exemple les piscines dans certaines zones) en s'interrogeant sur qui paye pour qui ? (5) éviter la spéculation sur des biens qui deviennent rares, en encadrant et en garantissant les usages vitaux ; (6) définir de conditions justes d'évaluation de la valeur des biens, excluant notamment ceux qui ont acheté en connaissant le risque.

Les résultats d'une enquête réalisée en 2020 et 2021 (Projet Shoreline financé par la Région Nouvelle Aquitaine) présentés par **Jeanne Dachary-Bernard, Chercheuse INRAE à Bordeaux**, permettent d'explorer les trajectoires résidentielles des habitants de la commune de Cap Breton dans les Landes (172 enquêtés dont 72% de propriétaires et 37% exposés à 30 ans). On note que 44% ne souhaitent pas déménager malgré les risques. L'analyse des déterminants des trajectoires résidentielles a conduit à une typologie des profils à partir de variables sociales, géographiques et diachroniques. Par la suite une modélisation économétrique qui inclue aussi des variables socio-démographiques et de perception du risque permet d'identifier les déterminants de la capacité à se déplacer. Celle-ci est liée au revenu (élevé) et à la (petite) taille du ménage, variables rendant compte du coût économique du déplacement. Par ailleurs, la confiance dans les experts et la conscience que le logement est exposé à 30 ans influencent aussi la mobilité des ménages, tandis que l'attachement au territoire et le fait d'avoir une maison plutôt qu'un appartement incitent au contraire à rester.

Enfin, l'exploration systématique des types de trajectoire est présentée par **Djibril Kane, Stagiaire au Laboratoire CEE-M à Montpellier,** en s'appuyant sur un modèle possibiliste. Cette modélisation permet d'explorer toutes les interactions cohérentes entre les variables, en étudiant les complémentarités ou exclusions possibles entre toutes les variables. Elle facilite ainsi l'exploration des trajectoires possibles. Cette modélisation est appliquée à l'analyse des trajectoires de relocalisation pensée de façon intégrée pour le littoral de Sète Aglopôle Méditerranée. Il s'agit d'identifier les conditions d'une relocalisation dite durable, au sens où le recul de la population exposée doit s'effectuer avec le maintien du pouvoir d'achat et des ressources en eau suffisantes par rapport aux besoins de la population et des activités économiques, notamment agricoles. A partir des 18 variables retenues, le modèle explore 28 672 états possibles et permet d'identifier quatre archétypes de trajectoires. Dans les deux premiers cas, les relocalisations interviennent dans le cadre d'une contexte facilitateur avec soit (i) un leadership politique favorable et des financements, soit (ii) une très forte tempête qui facilite l'acceptabilité et la disponibilité de financement exceptionnels. Les deux autres cas confirment l'intérêt d'une approche intégrant l'ensemble des risques avec soit (iii) une crise agricole liée à la pénurie d'eau qui facilite les reconversions foncières et, par-là, les relocalisations, soit (iv) un cas où une relocalisation sans approche intégrée devient un facteur de crise et d'impossibilité de faire face à d'autre risques, du fait de l'endettement généré.

Session 4 : « Agir autrement » par une planification dynamique : Construire des trajectoires d'adaptation - expériences sectorielles ou internationales

Un premier retour d'expérience hors littoral est proposé par **Camille Jonchères, Chercheuse associée au laboratoire ETTIS à Bordeaux**, à partir d'une enquête auprès de 56 agents de la Région Nouvelle Aquitaine pour étudier les transformations formelles et informelles nécessaires à l'évolution de la fabrication de l'action publique. L'approche relève de la sociologie des organisations, celles-ci étant structurées par des règles formelles, des lignes hiérarchiques, une division sociale du travail instituée dans un organigramme, des compétences et des vécus. Plusieurs processus emboîtés sont identifiés, relatifs aux compétences, aux réseaux et écosystèmes. Sur la base d'une expérimentation de restauration écologique (effacement d'un étang au profit de la continuité écologique) permet de montrer l'importance (i) des changements de repères pour préparer le territoire ; (ii) d'une approche intégrée et transversale et la recherche des facteurs mobilisateurs (label par exemple). Il est nécessaire d'établir des priorités et de renoncer à des usages passés. Il s'agit d'étudier comment les notions circulent et sont portées par les acteurs.

Un autre exemple hors littoral est apporté par **Xavier Perrin, Directeur du projet bifurcation à Grenoble,** à partir de la politique de transformation initiée par la ville de Grenoble. Il étudie comment la redirection écologique des politiques publiques transforme les outils et les métiers. Il s'agit de proposer de nouveaux formats et postures, et par là de nouvelles alliances. Celles-ci sont fondées sur l'horizontalité avec de nouveaux dispositifs organisationnels, tels des cercles d'étude axés sur l'exploration

de nouvelles logiques et finalités (redirection) et sur l'analyse de leurs conséquences en termes d'organisation et de compétences. Il convient aussi de penser les liens relationnels et les mesures permettant d'accompagner le détachement par rapport à « ce à quoi l'on tient et ce qui tient ». Il convient d'être vigilant aux effets rebond, aux inégalités, et de proposer de nouvelles mesures par exemple, de type Nudge. Le principal levier de ces changements relève des ressources humaines, à la fois en termes de compétences et de nouveaux rôles ou postures ... évoquant la fonction de jardinier de la transformation. Il évoque ainsi un besoin de bifurcation des ressources humaines et souligne que rien n'est anodin. Un exemple est donné à partir des activités aquatiques à Grenoble et une approche des piscines selon la redirection écologique. En quoi les piscines sont importantes ? Quelle est la diversité des usages qui en sont faits, et par là, des attachements qui en découlent ?

Le dernier exemple hors littoral est présenté par **Jacques Carrillo, Associé au Cabinet EDATER à Montpellier,** qui évoque l'apport de la méthode Adapt agro de l'Ademe pour les systèmes agricoles. L'accent et mis sur la recherche de marges de manœuvre à partir de diagnostics partagés et d'appels à projets destinés à des acteurs volontaires à partir de constats partagés sur l'impossibilité de maintenir certaines cultures à moyen terme, et donc de penser des reconversions. Outre les besoins budgétaires pour accompagner ces changements, il s'agit de faciliter les changements de valeur et d'identité professionnelle et familiale ancrée dans les modèles de production antérieurs. Ces changements doivent ainsi tenir compte de la sociologie, de l'histoire et nécessitent un courage politique, de nouvelles compétences techniques à tous les maillons des filières ainsi qu'une action continue de médiation et d'animation, soutenue par la présence d'un chef d'orchestre. La réussite tient à la disponibilité et à l'implication de l'ensemble des acteurs.

Enfin **Théophile Bongarts, de la plateforme Océan & Climat,** témoigne d'expériences internationales d'adaptation littorales à travers le projet Sea'ties qui vise à recueillir des expériences d'adaptation des villes côtières. Il dresse en premier lieu un tableau des différentes conférences internationales où ces questions sont abordées et où la plateforme Océan & Climat propose des plaidoyers en faveur des solutions envisageables. Ainsi, ils ont produit six synthèses régionales des expérimentations et bonnes pratiques. Ces synthèses montrent l'importance de la planification à long terme, de la justice sociale, du besoin de nouvelles façons de produire et partager des connaissances opérationnelles et du besoin de plan de financement solidaire. L'accent est mis sur les chartes d'engagement volontaire. L'exemple de la Guadeloupe permet de montrer par ailleurs le rôle déterminant de deux facilitateurs : l'interaction étroite entre les services de la mairie et les personnes concernées par la relocalisation d'une part, et l'importance de la culture du risque d'autre part. La plateforme publie le 31 mars une note de synthèse sur les conditions de mise en œuvre de la recomposition spatiale. Elle s'adresse aux décideurs en vue de renforcer l'appropriation de la recomposition spatiale en analysant les défis à la lumière de retours d'expériences. L'accent est mis sur le besoin de concilier le court terme et le long terme et d'avancer en même temps à petit pas et par des « bonds » plus importants lors de bifurcations pour sortir des mesures transitoires.

Session 4-bis: « Agir autrement » par une planification dynamique : Construire des trajectoires d'adaptation - recommandations issues d'un guide co-construit

L'intervention **d'Hélène Rey-Valette, Maitresse de Conférences à l'Université de Montpellier, et d'Alexandre Richard, de la Direction de la mer à la Région Occitanie,** permet de restituer les résultats d'un guide réalisé dans le cadre du projet Trajectoires financé par la Fondation de France. Cette présentation est introduite par l'analyse de plusieurs bilans des avancées réalisées au niveau international. Ceux-ci font ressortir la faiblesse des adaptations transformatives avec des approches plutôt à petit échelle en zone urbaine et non proportionnées à l'importance de la population exposée. La gouvernance, bien que peu étudiée, constitue un facteur-clé, notamment le rôle du leadership politique avec des difficultés à définir les stratégies à long terme. Les approches mixent des démarches

qualitatives et quantitatives avec un rôle important des phases exploratoires, des tempêtes et des coûts d'assurance. L'accent est mis sur le besoin de plans d'adaptation justes. Le guide pour co-construire des trajectoires qui est ensuite présenté, est le fruit d'une collaboration par 42 de personnes avec seulement un tiers de chercheurs (36%). Il réunit 23 auteurs et 19 contributeurs mobilisés sur une partie ou un encart. Il comporte 54 encarts à vocation soit méthodologique (40%), soit illustrative (60%). Ce guide, dont une synthèse a été distribuée lors du colloque, vise à faciliter l'appropriation des démarches de recomposition spatiale, en proposant d'articuler des actions en fonction de leur temporalité pour concilier les adaptations à court terme (mesures préalables ou transitoires) et des mesures structurelles à moyen et long terme. On note aussi l'existence de mesures pérennes relatives à la concertation et au système d'information. L'articulation de ces types de mesure permet d'élaborer des itinéraires d'adaptation, puis des trajectoires d'adaptation en intégrant des points de bifurcation pour prendre en compte les incertitudes climatiques et sociales.

A l'issue de la présentation du guide, une table ronde a permis d'interroger trois responsables de PPA co-auteurs du guide sur son utilité **(Eléonore Geneau, Commune de Lacanau ; Vincent Bawedin, Communauté de Communes des Grands Lacs ; et Yvon Iziquel, Sète Agglopôle Méditerranée) .** Ils ont réalisé une application simplifiée de l'approche proposée à leur territoire, sans rencontrer de difficultés importantes. Ils notent que les territoires ont déjà beaucoup de données. Cependant il faut du temps comme le montre l'exemple de Biscarosse, où l'élément déclencheur du projet de relocalisation a été la tempête de l'hivers 2013-14, jusqu'à la mise en péril récente des biens. Il est noté que pour l'immeuble le Signal à Soulac, l'arrêté de mise en péril est intervenu en 2014, et la démolition seulement en 2023. De même, à Lacanau la transformation de la commune est portée politiquement avec de nombreuses actions depuis la première étude de faisabilité de la relocalisation en 2010. La méthode progressive permet de laisser ouvertes certaines options et il est important, lors des actions préalables, de penser la gestion foncière des biens. Le projet à terme à Lacanau est de renoncer à la plage centrale et la relocalisation de certains enjeux sera mise en œuvre conjointement à des projets d'urbanisation réversible. Le caractère progressif permet d'envisager des changements au moment des transmissions, lors/au moment du décès des propriétaires actuels. Le cas de Sète Agglopôle Méditerranée permet d'insister sur la difficulté à se projeter à long terme et à apprivoiser l'incertitude. Les contraintes conjointes des risques et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) conduisent à envisager des opérations de densification (avec des hauteurs modérées pour être acceptées et ne pas bouleverser l'image du territoire), en mixant les fonctions au sein du territoire. Le raisonnement en trajectoires permet de dépasser les habitudes et les dogmes. En Nouvelle Aquitaine, l'existence des SLGBC constituent un préalable positif pour la définition des trajectoires. Cette approche permet de s'adapter aux évolutions. La complexité des contextes et des processus nécessite de raisonner en trajectoires pour avancer face à cette complexité. Les différentes phases du projet à Lacanau permettent de s'approprier le fait de devoir changer d'habitudes. Il y a un effet d'entraînement qui peut être stimulé par des expériences comme le renoncement aux constructions à Caen. L'approche permet d'articuler les temporalités. La possibilité d'envisager le pire aide à changer et facilite les décisions. Le fait de pouvoir envisager plusieurs trajectoires permet d'être plus rapide et plus efficace lors de la mise en œuvre. Cela permet d'explorer les marges de manœuvre et de ne pas créer des contraintes qui pourraient obérer l'avenir, et de mieux penser les besoins d'évolution de

l'environnement socio-économique. Enfin, dans le cas plus récent de Sète Agglopôle Méditerranée, l'accent est mis sur le besoin de prioriser les objectifs et les visions et d'embarquer la population dans ces prospectives. L'intérêt du raisonnement en termes de trajectoires est de pouvoir questionner les ruptures et de pouvoir les anticiper de façon à ne pas les subir. Le chemin est long et compliqué mais il faut rester souple dans la façon de cheminer.

Le débat évoque ensuite les difficultés de la prospective et la question des échelles : en quoi est-ce plus facile d'intervenir de concert entre territoires voisins, outre les éventuels gains de mutualisation ? Inversement, on peut se demander s'il peut y avoir des surcoûts pour un territoire avec une démarche isolée. Il semble important de revoir les modèles touristiques qui jouent un rôle déterminant pour le littoral et aller vers des formes d'accueils privilégiant la qualité. De même, il faut travailler des formes urbaines transitoires, un peu à l'image des concessions de plages. Il est recommandé de sortir de la culture étatique de la planification et trouver des formes plus souples, ce qui implique un changement de culture et un travail pédagogique préalable. L'incompatibilité entre les mesures de zéro artificialisation nette et la relocalisation est soulignée avec un besoin d'assouplissement à ce niveau. De plus, l'accent est mis sur le besoin de veille foncière et les études sur les comportements résidentiels des populations (temps de résidences, motivations ...).

Session 5 : Quelle adhésion de la population ?

L'objectif de cette session est d'étudier les perceptions des habitants quant au caractère dynamique et adaptatif des politiques et comment les nouveaux formats d'information/concertation peuvent faciliter l'appropriation de ces politiques. Cette session est introduite par **Katrin Erdlenbruch, Chercheuse à l'INRAE Montpellier**, qui rend compte d'une enquête sur la façon dont les habitants se projettent à long terme et sur leurs perceptions des politiques adaptatives et progressives. Réalisée dans le cadre du projet Trajectoires, cette enquête pluridisciplinaire a été menée en ligne auprès de 1001 propriétaires et locataires de résidences principales situées dans des communes littorales (pas forcement en première ligne) de France métropolitaine (334 communes au total). Les principaux risques perçus pour les 20 ans à venir sont les tempêtes et la canicule (21% des enquêtés pour chacun des risques) et la submersion marine (15%). Concernant la hiérarchisation des options d'aménagement à mener pour des zones vulnérables à 30 ans, deux axes sont privilégiés : l'aménagement de lieux de promenade sans construction en dur (30%) et le fait de laisser faire la nature quitte à ce que la mer gagne du terrain (29%). Concernant la mise en place de politiques progressives, 59% des enquêtés y sont favorables avec un score entre 7 et 10 (sur une échelle de 10) et ils sont 50% à préférer une politique progressive plutôt qu'une politique classique avec un calendrier fixe d'interventions, et 22% qui ne savent pas.

Les autres interventions de cette session présentent divers retours d'expériences scientifiques sur les méthodes et problématiques innovantes de concertation et sensibilisation des populations. L'intervention de **Caroline Rufin-Soler, Enseignante-chercheuse à l'Université de Nantes,** présente un jeu sérieux (Littopia) avec 18 personnages, qui permet pour un territoire fictif de cote basse d'envisager l'évolution des risques à 2065 selon divers profils d'activités et de personnalités. Plusieurs conséquences de la gestion de ces risques sont envisagées en termes de sécurité, de justice sociale, de logement social, d'économie et de mode de financement. **Audrey Richard-Ferroudji, Consultante et Chercheuse associée à G-EAU Montpellier**, rend compte d'une expérience originale en Occitanie, à savoir la création d'un panel citoyen dans le cadre du projet Littopart. Il s'agit d'un mini public délibératif de 22 personnes tirées au sort et représentatives de la diversité des profils socio-démographiques et des lieux de résidence (littoral et non littoral). Après des sessions de formation, ce mini jury a produit un projet de territoire souhaitable pour le littoral de la région (128 actions regroupées en 4 axes) et a été mobilisé lors de diverses délibérations et de concertations. L'apport des jeux sérieux en termes d'apprentissages et d'évolution des perceptions a été présenté par **Marion Amalric, Enseignante-chercheuse à l'Université de Tours,** à propos du jeu LittoSim. Ce jeu à destination des élus et gestionnaires a été expérimenté dans de nombreux territoires. L'évaluation de

ses apports a été réalisée à partir de 12 ateliers dans 6 territoires diversifiés comprenant 50% d'élus et 50% de gestionnaires. L'évaluation a été réalisée à partir de l'observation des résultats et de débriefing à l'issue de chaque atelier, de 35 entretiens semi-directifs et de 73 questionnaires appréhendant les points de vue avant et après le jeu (60% des participants). On note que 84% des participants ont acquis des connaissances grâce au jeu. Les principaux apports (par ordre décroissant) concernent les avantages et inconvénients des différentes stratégies, les conséquences des décisions sur l'exposition des enjeux, les effets pour les territoires voisins, les contraintes pour les différents acteurs, la pluralité des facteurs à prendre en compte et la diversité des acteurs à mobiliser. On note moins d'effets d'apprentissages relatifs aux connaissances techniques et plutôt des effets cognitifs sur l'appréhension de la complexité, les représentations et l'identification des leviers d'adaptation. Le jeu a permis de faire prendre conscience des limites des défenses dures, de comprendre les biais de perception, d'identifier les marges de manœuvre et les leviers d'adaptation, de souligner le besoin de raisonner à l'échelle supra-communale et de prendre conscience des besoins de concertation. Enfin, à partir de l'exemple de l'île d'Yeu, **Agnès Baltzer, Enseignante à l'Université de Nantes, et Elsa Cariou, Ingénieure de recherche à l'Université de Nantes**, témoignent de l'importance de la présence d'un scientifique dans le territoire. Cette présence permet de renforcer les projets collaboratifs en instituant un climat de confiance et en facilitant la diffusion et l'appropriation des connaissances scientifiques par les habitants et les connaissances locales par les scientifiques. Cette présence permet un rôle de sentinelle par rapports aux changements et une diversification des formes de mobilisation tout au long de l'année (recours à l'art, jeux sérieux, ateliers citoyens ...) et de mieux contextualiser les solutions pour agir.

Session 6 : Quelle feuille de route pour Agir autrement ?

En conclusion, **Loïc Linares, second Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée, Délégué à la transition écologique et aménagement durable du territoire, Conseiller municipal de Frontignan, élu référent du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA),** insiste sur le besoin (i) de s'approprier les notions de recomposition spatiale et de trajectoires d'adaptation ; (ii) d'être accompagné ; (iii) de sortir des approches techniques au profit des dimensions psychologiques, sociales et politiques ; et (iv) de renforcer la cohésion sociale. Il évoque le besoin de diversifier les réponses et de s'interroger sur nos façons de vivre le territoire, en dépassant la peur face aux incertitudes. C'est de nouveaux choix sur notre façon de vivre. qui renvoient à des questions philosophiques mais qui sont exaltantes. Outre les objectifs, il insiste sur la diversité des dimensions pour « Agir autrement » qui renvoient aux modes de décision et aux métiers.

Le débat final a porté sur de nombreux facteurs et leviers pour l'adaptation, notamment la capacité à réguler les résidences secondaires et à élargir les concertations au-delà des habitants concernés par la relocalisation. Il s'agit de tenir compte des interrogations croissantes sur le fait de savoir qui paye pour qui ? Les évolutions conduiront immanquablement à ré-interroger les modalités et peut-être les périmètres de solidarités. L'importance de l'appropriation des connaissances scientifiques et de la mobilisation de connaissances locales est soulignée, notamment dans un contexte de méfiance croissante vis-à-vis des experts. L'accent est mis sur le besoin de renforcer les dimensions sociales et la connaissance, concernant les caractéristiques et les perceptions des populations. Il est noté que le colloque n'a pas abordé la question de la « submersion humaine » avec la prise en compte des flux de réfugiés climatiques qui peuvent bouleverser la démographie de certains territoires et qui posent la question de la capacité d'accueil. Comment partage-t-on un espace qui devient de plus en plus rare à la fois pour habiter et concernant les usages avec peut-être le besoin de généraliser les quotas de fréquentation. Il conviendra alors de réfléchir à des modalités de répartition justes de ces quotas. L'évolution des formes propriété

doit aussi être envisagée dans les exercices de prospective, de même que l'évolution des outils fonciers pour la préemption des biens.

En conclusion, outre la restitution des ateliers (cf. point suivant), Gaël Perrochon et Alexandre Richard ont proposé un regard croisé des acquis du colloque compte tenu des démarches menées en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie. **Dans le cas de l'Occitanie, Alexandre Richard** note que le colloque intervient à point nommé compte tenu de la mise en œuvre récente du Plan d'Adaptation au Changement Climatique du Littoral d'Occitanie (PACCLO) et du lancement du cahier des charges pour la mise en œuvre des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte dans le cadre desquelles la recomposition spatiale sera initiée. Ainsi, le guide pour co-construire des trajectoires d'adaptation va être au cœur de cette nouvelle phase d'opérationnalisation, avec un premier appel d'offres qui est sorti pour le SCoT du Biterrois. Il souligne que la typologie des actions proposées par le guide est issue des trois années de concertation étroite avec les territoires pour définir les modalités de gouvernance de ces stratégies. Enfin, le guide sera partagé au sein du réseau d'experts qui va être créé à l'échelle régionale.

Dans le cas de la Nouvelle Aquitaine, Gaël Perrochon souligne l'intérêt du colloque par rapport à l'importance du binôme élu-technicien. Il souligne le courage politique des élus qui s'impliquent sur ces questions. L'accompagnement des démarches est donc fondamental et le colloque y participe. Il s'agit de se mettre au clair sur la sémantique et notamment de prendre conscience des besoins de renoncement et d'avancer ensemble en instaurant des relations de confiance et des procédures démocratiques mobilisant les citoyens. Par exemple, en Nouvelle Aquitaine il s'agit de rendre pérennes les conférences citoyennes qui existent depuis 2015 et de mobiliser le plus possible les associations qui jouent un rôle de relais. Il souligne les difficultés pour la phase d'achat des biens et le besoin de dérogation pour opérationnaliser la recomposition spatiale en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. Parmi les enjeux majeurs, il s'agit de s'adapter aux incertitudes générées par le changement climatique, de prioriser les aménagements en fonction de l'intérêt général et de bénéficier d'un fonds de financement pérenne pour faciliter la projection des travaux dans le temps. Le colloque atteste de l'intérêt de croiser les regards entre scientifiques et territoriaux autour des territoires considérés comme des laboratoires de la mise en œuvre des transitions... et en intégrant les aspects sociaux longtemps sous-estimés. Ces transitions qui doivent être pensées au plus près des territoires, interrogent le besoin de renouvellement des compétences à toutes les échelles et dans toutes les structures. Non seulement ces nouvelles politiques d'adaptation doivent être progressives, mais il s'agit aussi de légitimer des approches de type essais-erreurs. *In fine*, il convient de multiplier les relais, les communautés de pratique et les réseaux pour diffuser ce nouveau référentiel et donc de diffuser largement ce guide pour « Agir autrement ». Cela suppose aussi d'élargir les partenariats et de croiser les sources de financement.

Hélène Rey-Valette reprend en conclusion quelques points forts du colloque. (1) La nécessité d'une approche globale en termes d'habitabilité visant un nouveau modèle de société (redirection écologique, sobriété) qui permet de prioriser les moyens en veillant aux conditions de justice ; (2) Plusieurs déclencheurs ont été discutés, le leadership politique, la disponibilité et la pérennité des

financements, la responsabilité « de ne pas préparer » et diverses variables plus classiques, mais pas moins importantes, telles que la culture du risque , la confiance dans les experts et la disponibilité mentale ; (3) L'accent a été mis sur le besoin d'un opérateur assembleur, tel le GIP en Nouvelle Aquitaine ou le PL21 en Occitanie. Ce type d'opérateur assure la priorisation, la cohérence et l'articulation des actions en veillant à la transversalité et implique des évolutions organisationnelles, des métiers, des postures et des compétences ; (4) Le processus de transition doit s'effectuer au plus près des processus, pas à pas en fonction des ressentis des acteurs et populations et avec l'appui d'outils tels que le guide qui a été présenté pour opérationnaliser une action publique, progressive à laquelle les habitants interrogés se sont montrés plutôt réceptifs et favorables ; (5) Il est nécessaire d'accompagner ces évolutions qui doivent être co-construites le plus largement possible et selon des itinéraires propres en fonction des situations ; Les enjeux doivent être repensés sans raisonner systématiquement un pour un ; (6) Ces évolutions nécessitent d'importants apprentissages et un engagement soutenu et pérenne des acteurs pour accompagner le changement ; (7) Le besoin de changement de valeur est souligné, non seulement par rapport aux finalités et aux doctrines mais aussi dans les pratiques en mobilisant des approches sensibles et relationnelles pour faciliter les processus d'attachement et de détachement. Il convient de multiplier les formes actives d'appropriation et d'apprentissage à l'échelle des communautés pour lesquelles de nombreux exemples d'approches innovantes ont été présentés avec une intervention éclairante sur la diversité des effets d'apprentissage des jeux sérieux.

En conclusion aussi, **Renaud Piquemal, Responsable Ressources et Risques Environnementaux CNFPT - INSET Montpellier**, et co-auteur du guide, insiste sur l'intérêt de ce colloque qui a permis de croiser les regards à propos des territoires littoraux. Ceux-ci constituent un laboratoire intéressant pour la transition, et y compris pour d'autres types de territoire. Il souligne l'importance (i) des aspects sociaux qui sont ressortis des présentations et des débats (ii) des besoins d'évolution des compétences. Ce besoin d'évolution va conduire le CNFPT à actualiser l'offre existante sur les questions de transition et de littoral. Cette actualisation est déjà en cours. Il souligne aussi la nécessité de multiplier les relais et d'établir des partenariats, par exemple avec l'OFB et l'Ademe sur ces questions.

SYNTHESE DES ATELIERS

ATELIER A 25 MARS : Comment évoluer vers une gouvernance intégrée, adaptative et multi-niveaux ? (Animation Laura Michel, Gaël Perrochon et Nicole Lautredou-Audouy)

La principale contrainte identifiée est **le portage politique**, qui est parfois mis en question. En particulier, la capacité des élus à traiter efficacement des enjeux complexes, notamment en matière d'érosion et de recomposition spatiale. Cette difficulté découle parfois d'un prisme trop réducteur, centré sur la prise de compétences, et d'un manque de regard croisé sur les enjeux, notamment en raison des incertitudes (financières, climatiques...). De plus, la temporalité des projets (sur plusieurs décennies pour la recomposition spatiale) contraste avec le calendrier électoral des élus, qui est souvent perçu comme trop court (6 ans). Ce décalage rend difficile la prise de décision et le passage à

l'opérationnel, en particulier dans des contextes où l'incertitude est omniprésente. Un autre point majeur est **la gouvernance en silo des acteurs territoriaux**. Cette organisation, où les services sont éclatés et les compétences morcelées, empêche toute efficience dans l'action publique. Il semble manquer une compétence spécifique "littoral" pour une gestion cohérente des espaces côtiers. La multiplication des dispositifs (SCoT, projets d'aménagement, stratégies locales) sans coordination renforce l'inefficacité et l'absence de vision globale. De plus, l'expertise sectorielle et la spécialisation excessive créent un frein à l'opérationnalité. L'absence de culture collective dans l'action publique nuit à la collaboration intra-territoriale, essentielle à la résolution des enjeux de recomposition spatiale. Il est primordial de décloisonner les acteurs et de favoriser la coopération à tous les niveaux de décision, avec un pilotage coordonné. Afin de répondre à ces défis, il est crucial de structurer une gouvernance multiniveaux adaptée en « cassant » cette image contrastée qui oppose une doctrine nationale peu adaptative et des territoires aux spécificités locales fortes qui misent sur des mesures interventionnistes.

Concernant les bonnes pratique et suggestions, l'accent a d'abord été mis sur l'accompagnement des élus. Il est essentiel de fournir aux élus des données objectives, permettant de réduire l'incertitude et de faciliter la prise de décision. Un discours commun et cohérent entre techniciens et élus est indispensable pour éviter de perdre les élus dans un flot d'informations contradictoires. Il est important de créer un **binôme "élu-technicien"** pour renforcer la relation de confiance et faciliter l'action politique. Cette relation préfigure une coopération plus fluide et adaptée aux besoins des territoires. Par ailleurs, il est aussi proposé une **mutualisation des ressources** en réponse aux contraintes budgétaires qui permet de rompre les silos et de favoriser une organisation plus intégrée. La communication entre services et acteurs doit être renforcée, et des outils de sensibilisation, formation, et information doivent être mis en place pour construire un langage commun. Il est suggéré de **créer des structures dédiées** telles que des GIP ou des GAM, mais aussi des observatoires locaux qui permettent de centraliser l'information et faciliter les échanges entre les acteurs territoriaux. Ces structures peuvent jouer un rôle clé en tant qu'acteurs de coordination et de mise en réseau.

Enfin **une révision profonde de l'administration publique**, en particulier en matière de gestion du littoral, est proposée. Il convient également de réorganiser les services pour mieux répondre aux défis locaux et garantir une cohérence dans l'action publique. Face aux défis de la recomposition spatiale et de l'érosion littorale, une approche intégrée et coordonnée est indispensable. Il est crucial de décloisonner les acteurs, d'améliorer la communication et la formation, et de structurer les services pour faciliter la gouvernance multiniveau. La confiance entre élus et techniciens, ainsi que la mise en place d'une structure adaptée de gouvernance, sont les clés pour surmonter les contraintes et mener à bien les projets à long terme.

ATELIER B 25 MARS : Comment intégrer le long terme dans les stratégies ? (Animation Michel Pieyre, Caroline Cohen et Cécile Bazart)

La question de savoir **à quel horizon il convient de se positionner** soulève plusieurs réflexions. Plutôt que de se limiter à un seul horizon, il semble pertinent de considérer plusieurs perspectives possibles. En effet, un futur désirable unique est irréaliste, car la diversité des populations et des territoires crée des contextes variés. Plusieurs réponses ont émergé concernant cet horizon temporel :

- Certains proposent d'agir dès aujourd'hui dans une approche proactive, considérant que certains territoires nécessitent des ajustements immédiats.
- D'autres évoquent des horizons plus lointains, liés à des cycles naturels, comme ceux des générations, soit à 25 ans, ou bien des perspectives à long terme, allant jusqu'à 2070.

Au-delà de la question de l'horizon temporel, il pourrait être plus pertinent de réfléchir **en termes d'objectifs d'état à atteindre**. En effet, la diversité des territoires appelle à une approche flexible et adaptable, mais certains éléments communs, comme les évolutions climatiques, peuvent servir de repères. Plutôt que de se fixer uniquement sur une date ou sur la durée d'un mandat électoral, l'idée est de se baser sur des changements tangibles à atteindre. De plus, l'histoire montre que des ruptures radicales peuvent survenir lorsque des facteurs externes brisent les cadres temporels habituels, comme avec le télétravail en réponse à la crise du COVID-19 ou des mutations technologiques et industrielles. Ce contexte souligne l'importance de se préparer à l'incertitude et d'éviter de prendre des décisions lourdes qui pourraient freiner l'adaptation. Ces points de rupture sont perçus comme des opportunités à saisir pour favoriser la mise en œuvre de politiques adaptatives. Lors de cet atelier, la jeunesse a souvent été évoquée comme étant à la fois une partie prenante essentielle et une génération future qui devra jouer un rôle majeur dans la prise de décision. L'enjeu est donc d'intégrer les jeunes dans la réflexion sur les évolutions futures, de les sensibiliser aux notions de progressivité et de risque. L'agilité à privilégier, la stabilité et la fixité n'étant pas (/plus) des options viables. Il est crucial de leur donner la parole et de rapprocher les horizons par des discussions, des simulations, et même des démarches créatives comme le théâtre. En outre, il est important de rester conscient qu'il ne faut pas prendre de décisions qui risquent d'entraver l'adaptation nécessaire aux évolutions du territoire. Avoir une vision claire de la bonne articulation des échelles spatiales et temporelles.

La question de la capacité à **imaginer des innovations de rupture et à concevoir un futur très différent** a suscité un large débat, notamment l'innovation architecturale, l'usage de l'intelligence artificielle comme outil prospectif ainsi que la modélisation pour imaginer et visualiser différents aménagements paysagers possibles. Une autre idée récurrente a été la nécessité de promouvoir le dialogue entre acteurs : grand public, acteurs de terrain, décideurs politiques et scientifiques. La co-construction implique de discuter et confronter des visions positives et négatives du futur, d'impliquer les jeunes et les citoyens qui peuvent relater leur vécu afin d'aboutir à des solutions collectives. Cependant, il est crucial de prêter attention aux acteurs présents dans ces discussions. Souvent, ces instances de discussion collective sont marquées par une auto-sélection des participants, en fonction de leurs intérêts ou de leur niveau d'exposition. Qui rejoint la table des discussions a une grande influence sur l'efficacité du processus, mais aussi sur la justice sociale. Il est donc essentiel de veiller à ouvrir ces échanges aux acteurs financiers et assurantiels pour garantir une approche complète et équilibrée.

Quel que soit le sujet de discussion, le dialogue doit permettre d'illustrer et de rendre plus compréhensibles les différentes trajectoires possibles. Il peut s'agir de débattre sur des décisions à prendre i) à court terme face à une situation urgente, ii) à moyen terme pour réfléchir sur différents aménagements envisageables, iii) ou à long terme avec une vision nouvelle pour les territoires et la société. Il semble essentiel d'utiliser des outils visuels pour stimuler la représentation et la projection, la sensibilisation, et ainsi favoriser l'adaptation. Cependant, ces outils doivent être associés à une expertise scientifique crédible. En matière de trajectoires, il est aussi crucial de se préparer à une contraction possible des trajectoires prévues et d'intégrer la notion de "tampon" ou de "marge de manœuvre" pour permettre une flexibilité réelle face aux évolutions incertaines. Les outils visuels, comme les jeux de société ou d'autres formats interactifs comme les jeux de rôle, peuvent constituer un vecteur de communication précieux pour stimuler les idées et favoriser la concertation. Ils permettent de mettre en lumière des désaccords tout en facilitant des solutions communes.

ATELIER C 25 MARS : Comment faciliter les apprentissages et les expérimentations ? (Animation Renaud Piquemal, Estelle Wateau et Hélène Rey-Valette)

S'agissant en premier lieu d'identifier les limites aux processus d'apprentissage, l'accent a été mis sur les contraintes rencontrées notamment la diversité des publics et par la suite, des intérêts qui oblige à diversifier les méthodes et les supports. Plusieurs autres contraintes ont été évoquées : le cloisonnement des savoirs, la complexité des processus en jeu, les inerties liées aux idées reçues et aux dépendances au passé et aux routines de comportement. Ces aspects renvoient plus généralement à la question de la disponibilité mentale au changement, en plus de la disponibilité physique et des difficultés de mobilisation de certains publics. Plus encore, les incertitudes et la temporalité de long terme complexifient la construction des messages, avec des difficultés particulières pour les approches prospectives à certaines échelles. Une des complexités tient au besoin de construire des approches reproductibles et spécifiques aux caractéristiques des publics. La question des jeunes publics porte à la fois sur les pratiques éducatives pour les enfants avec de nombreux formats efficaces et sur les difficultés de mobilisation des jeunes adultes. De nombreux participants ont évoqué le besoin de pouvoir rémunérer les participants. Cependant, les coûts de ces démarches peuvent être contraignants.

Concernant les types d'expérimentation les plus propices, l'importance des moments informels a d'abord été mise en avant (échanges préalables de points de vue...) tandis qu'une grande partie des échanges a été axée sur les méthodes d'animation de ces apprentissages, soulignant l'importance d'un apprentissage situé sur le terrain et mobilisant des approches sensibles, artistiques (spectacles, théâtre...), festives, ludiques et participatives. Ces différentes approches permettent de construire des récits. Outre les sciences citoyennes dont les effets d'apprentissage sont notables, les participants ont largement souligné l'intérêt pédagogique du dessin et de la lecture des paysages. Les approches sensibles sont particulièrement adaptées aux apprentissages mobilisant les imaginaires. Les jeux sérieux ont aussi été largement mis en avant, notamment les apprentissages croisés que permettent les changements de fonction. Plus généralement, ces dispositifs doivent être adaptés aux profils en fonction des perceptions et reposer sur des actions les plus concrètes possibles. Il est souligné que l'ensemble des approches visent à informer et conscientiser, mais qu'elles ne permettent pas de s'assurer du passage à l'acte au niveau des changements de comportement. Il est important de pérenniser les actions avec des groupes de réflexion sur la durée.

ATELIER A 26 MARS : Quelles articulations temporelles des mesures pour construire des itinéraires de transition ? (Animation Alexandre Richard, Cécile Bazart et Gaël Perrochon)

Cet atelier a permis de réfléchir aux principaux types d'action en fonction des temporalités et à leurs modalités d'articulation. Cette distinction des types de mesures en fonction de leur temporalité constitue une méthode opérationnelle pour structurer les tâches à un horizon de long terme. Les discussions ont surtout porté sur les mesures préalables, notamment la nécessité de disposer de diagnostics adaptés et partagés, ce qui permet notamment d'avoir un langage commun. Il convient aussi d'étudier, dès le début du processus, le système de gouvernance et le système d'information (observatoire). La construction d'indicateurs et de tableaux de bord prenant en compte des variables relevant des domaines psycho-sociologiques. Dans les mesures préalables, la réalisation de diagnostics et d'études est primordiale pour identifier les zones à risque à différents horizons, élaborer des stratégies et identifier les voies possibles vers un territoire résilient. Les stratégies foncières constituent un point fort des mesures préalables. Il est important de s'interroger sur les outils fonciers pour la recomposition spatiale. Concernant les actions préalables, les participants ont aussi longuement discuté de la nécessité de mettre en place des mesures pour développer la culture du

risque. L'intérêt de lieux spécialisés pour l'accueil du public a été mentionné, comme par exemple une maison témoin sinistrée pour conserver la mémoire de l'événement. L'accent est mis aussi sur les démarches participatives, et l'instauration des conditions d'une démocratie à long terme.

Concernant les mesures transitoires, il est notamment nécessaire de s'interroger sur le devenir des ouvrages existants. De même, l'identification du devenir et des potentialités des zones humides et plus généralement des solutions fondées sur la nature constituent des pistes importantes pour les mesures transitoires. La question de l'intégration des actions de rechargement des plages dans les mesures transitoires fait débat, quant à savoir (i) s'il s'agit d'une solution fondée sur la nature ou non et (ii) si elles peuvent encore être mobilisées à moyen terme compte tenu des augmentations du prix du sable. Plus généralement le devenir des modes de gestion actuels (gestion des ouvrages et rechargement) qui relèvent des mesures transitoires par rapport aux objectifs de recomposition spatiale est interrogé. A quel l'horizon ces mesures resteront légitimes ?

Enfin, concernant les mesures structurelles pouvant porter sur la relocalisation ou la dépoldérisation, il est souligné à la fois le besoin de progressivité et la nécessité de considérer la recomposition spatiale d'une façon globale en intégrant l'ensemble des effets du changement climatique et comme une opportunité pour repenser les modèles économiques des territoires littoraux. Il est nécessaire de garder le plus possible des marges de manœuvre pour s'adapter aux évolutions sociales à venir.

ATELIER B 26 MARS : Quels types de bifurcations et comment les intégrer ? (Animation Hélène Rey-Valette, Caroline Cohen et Renaud Piquemal)

La question des types de bifurcation, considérées comme des points de bascule dans une évolution, a conduit à s'interroger d'abord sur la nature de ces bifurcations. Ainsi, elles ont été d'abord qualifiées selon les variables qu'elles recouvrent en distinguant les bifurcations climatiques liées à une diversité d'aléas possibles et de phénomènes exceptionnels (évènement météorologique, évolution ou crise écologique, ressources en eau...), les bifurcations institutionnelles générées notamment par la règlementation (nouvelles règles ou simplification des règles), économiques (financement, migrations, crise...) et enfin des bifurcations sociales pouvant influencer l'attractivité des territoires (Covid, moustiques, crise numérique, rupture technologique). Cependant les participants ont aussi identifié d'autres classifications possibles en évoquant des bifurcations subies ou voulues, mais aussi des bifurcations spontanées ou organisées et enfin des bifurcations positives (opportunités) ou négatives. Il est important de pouvoir évaluer l'acceptabilité des bifurcations de façon à préparer les bifurcations positives et à anticiper les bifurcations négatives. Ces analyses impliquent de nouvelles compétences, des adaptations des systèmes d'information et une évolution de la gouvernance pour renforcer les collectifs et les occasions de discussions entre acteurs.

L'accent est mis sur le besoin de signaux d'alerte pour anticiper sachant que ces signaux peuvent être difficiles à identifier du fait des difficultés à se projeter. La bifurcation peut aussi s'effectuer dans la durée, comme par exemple les logiques de redirection écologique qui peuvent s'incarner dans des actions ponctuelles de changement des habitudes pas à pas. Il convient de s'interroger sur le rythme de diffusion de ces changements pour qu'ils deviennent suffisamment massifs pour entraîner une bifurcation. Il est important alors de mesurer la capacité de renoncement des populations et les changements concernant les habitudes. Plus généralement, l'identification des changements sociaux implique de mieux connaître les savoirs profanes qui sont plus difficiles à anticiper. Les moments de concertation peuvent constituer une fenêtre intéressante pour identifier ces changements. De même, l'apport possible de la science-fiction a été souligné, ainsi que le rôle des lobbies, des collectifs et des plaidoyers. Plus généralement l'anticipation des changements est rendue plus facile si ce changement fait l'objet de politiques publiques avec des mesures d'incitation et un suivi de l'appropriation de ces mesures. Cela rejoint la distinction entre les bifurcations spontanées ou organisées et la nécessité

d'évaluer la résistance au changement, notamment la peur de l'inconnu qui favorise le déni avec une culture de la peur qui peut être renforcée par les médias ou certains influenceurs. On peut aussi imaginer que le rythme des changements soit plus rapide lorsque ceux-ci sont considérés positivement par les populations. La notion de commun négatif évoquée en plénière pour les équipements qui ne sont plus adaptés offre une entrée intéressante pour analyser les besoins de changement, notamment lorsque ceux-ci se détériorent. L'apport des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et des démarches prospectives ont été mis en avant pour aider à identifier les changements générationnels et les points de basculement écologique des écosystèmes.

Parmi les exemples évoqués, on peut s'interroger sur la plausibilité d'un mouvement de dé-attractivité des territoires littoraux avec des changements de pratiques résidentielles liées à une concentration des risques telle que l'apparition de risques sanitaires liés à des moustiques (Zika, Chikungunya, etc.). Il convient aussi d'envisager des changements locaux en fonction des équipes municipales et des changements plus globaux, tels des ruptures technologiques, une crise numérique, ou encore une guerre. Concernant les facteurs déterminants des bifurcations, l'accent est mis sur (i) l'évolution des cotisations et des règles des assurances comme facteur déterminant des évolutions ; (ii) la mise en place de nouveaux mécanismes de financement ; (iii) l'existence d'une réforme territoriale qui ré-organisme les compétences ; (iv) les changements dans le rapport à la propriété et dans les règles de solidarité. Il est souligné les difficultés d'anticipation des chaînes de bifurcation résultant des interactions entre facteurs, les interactions des changements entre échelles spatiales et institutionnelles et le besoin de flexibilité pour gérer ces bifurcations.

ATELIER C 26 MARS : Quels nouveaux besoins d'information et quelles évolutions des observatoires ? (animation Provence Lanzellotti, Hugues Heurtefeux et Estelle Wateau)

L'impératif d'anticipation et le besoin d'évaluation des capacités d'adaptation des territoires impliquent de revoir les observatoires jusqu'alors plutôt centrés sur le trait de côte. Il s'agit à la fois de penser de nouveaux indicateurs, de revoir certains outils et protocoles de suivi pour renforcer la périodicité des données et pouvoir anticiper plutôt que subir certaines évolutions. L'atelier envisagera les nouveaux besoins d'indicateurs et de méthodes d'observation. Il s'agit de raisonner dans l'épaisseur de la bande côtière plutôt qu'en trait de côte (à voir la largeur selon le contexte), ce qui questionne la fréquence et la précision des données en tenant compte des coûts.

Plusieurs **nouvelles thématiques et données ont été évoquées.** Il convient d'intégrer les données passées pour réaliser des analyses historiques (cadastres napoléoniens, fresque historique, images du littoral (100 ans, actuel, + de 100 ans) et appréhender l'évolution des paysages littoraux (histoire géomorphologique du littoral, morphologie de la plage sous-marine et émergée). Les autres domaines évoqués concernent les usages, l'urbanisme (planification territoriale, aménagement, urbanisme temporaire), le foncier (bâti 1ère et 2ème ligne, non bâti, bâti public, le patrimoine, les transactions, prix du m², les types de sol, réglementation, intervention foncière, etc.), les occupations informelles, illégales (ex : cabanes), les occupations temporaires. Il convient également d'intégrer les enjeux environnementaux, notamment des données prospectives (capacité d'accueil et ressources en eau, + largement des ressources du territoire), le suivi de la biodiversité, (faune, flore : indicateur de la santé dunaire) et des espaces naturels (leur relocalisation est aussi un sujet comme pour les roselières). Le suivi de l'évolution des paysages est aussi évoqué, notamment pour ses vertus pédagogiques. L'accent est mis aussi sur les observatoire citoyens (paysages, perception du risque et de l'action publique), photos participatives, retours d'expériences (catégorisées) et la réalisation de cartographies des acteurs et des compétences (qui fait quoi ?). Des données économiques, relatives aux mobilités

(transports en communs), aux réseaux mais aussi à certaines activités telles que l'agriculture sont évoquées. Le besoin de données sociologiques (typologie des habitants, locatif, habitat secondaire, évolution de la composition des foyers, vieillissement, vulnérabilité sociale) et de suivi de la fréquentation touristique (volume été, évolution sur l'année, arrivée/départ des résidents principaux), littorale, rétro-littorale a aussi été souligné. Bien évidemment, il s'agit aussi d'informer le suivi des risques autres que les risques côtiers, telles que les pollutions, les incendies, etc.

Plus précisément, concernant les types de données, il est proposé de disposer d'images régulières, sur points fixes et à différentes périodes de l'année. Des photos obliques pour sensibiliser et animer. Des photos aériennes qui permettent d'objectiver. Les photos terrestres facilitent l'observation simple en anticipant certains phénomènes. Il est important d'avoir des interlocuteurs locaux et de penser la construction des indicateurs en fonction des publics, des besoins d'information, sans oublier les modalités opérationnelles d'actualisation des données.

Concernant **les pistes de mutualisation ou de collecte**, il est important d'avoir des retours d'expérience (notamment des communes d'un même territoire) pour établir un diagnostic de qui fait quoi et surtout comment, sachant qu'il ne faut pas travailler en silos. Une coordination et une homogénéisation sont nécessaires entre les observatoires, ce qui pose la question de l'échelle des observatoires (territoire de la stratégie, EPCI). Ainsi les discussions ont porté sur la gouvernance des observatoires (en plus du réseau national des observatoires du trait de côte existants). Il est noté par les participants que le Réseau national des observatoires (RNOTC) dans son intitulé fait un focus sur le trait de côte, et qu'il serait donc nécessaire de le faire évoluer. Plusieurs aspects organisationnels ont été évoqués concernant le recours aux outils numériques (cartographies, sites internet), les coûts (aller vers du *low cost*), l'intégration des portés à connaissance (foncier, INSEE, urbanisme…) et le besoin de partir de l'existant (au niveau des dispositifs en place, des habitudes de travail et sur les expertises). Il convient de croiser les données de territoires se ressemblant et de veiller à l'articulation entre échelles locales, régionales et nationales. Il est suggéré de plus impliquer la jeunesse à travers les écoles et les centres aérés. La question de l'utilisation et de l'accessibilité des données implique de réfléchir aux modalités de diffusion et de partage. Il convient de diffuser, vulgariser avec des documents faits par des professionnels de la communication, tels que des graphistes pour que les données soient attractives. Il est aussi nécessaire de privilégier les moments de rencontres et de discussion pour animer la communauté des contributeurs. L'accent est mis sur l'importance des animations autour des données pour que les citoyens s'approprient et comprennent l'information. Enfin il convient, conformément à la logique de métadonnées et à la réglementation européenne, d'élaborer des fiches méthodologiques pour faciliter le partage d'expériences et l'interopérabilité des données.